

Compensation du handicap – des droits pour l'autonomie des personnes



Les droits pour l'autonomie des personnes sont au cœur du second volet de la trilogie consacrée à la compensation du handicap (fiche pratique n° 4 b).

La reconnaissance administrative du handicap, la pension d'invalidité, ... autant de droits (liste non-exhaustive) qui constituent le passage obligé pour une vie autonome et qui nécessitent de nombreuses démarches, parfois méconnues et souvent bien fastidieuses (cf. PDF « 2020_mécanismes_compensation »).

De l'obtention de ces droits découlent les prestations de compensation du handicap auxquelles peuvent prétendre les personnes en situation de handicap (objet de la prochaine fiche pratique, n° 4 c : des prestations pour l'autonomie des personnes).

Voici quelques-uns de ces droits en images (entre autres les tutos réalisés par [Cap'acité](#))...

La reconnaissance administrative du handicap.

C'est la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées ([CDAPH](#)) – au sein de votre Maison départementale des personnes handicapées – qui observe votre dossier de demande de Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).

Pour être reconnu handicapé, il faut :

- Avoir un problème de santé ou une déficience.
- Être reconnu travailleur handicapé, titulaire de l'Allocation adulte handicapé (AAH).
- Être invalide.
- Avoir une maladie professionnelle ou être victime d'un accident du travail.

Ce qui a [changé](#) pour les personnes en situation de handicap en 2019...

La Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé / Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RQTH / RLH).

[C'est quoi la RQTH ?](#)

[La RQTH : faire reconnaître ma situation au travail.](#)

Comment obtenir une pension d'invalidité ?

Docteur [Anne-Claire D'APOLITO](#) / PH – Unité de pathologie professionnelle, de santé au travail et d'insertion – Hôpitaux Universitaires Île-de-France Ouest – Site Raymond Poincaré – APHP.

[Témoignage – Le Monde de Pierre.](#)

Cliquez [ici](#).

Le Projet personnalisé de scolarisation de l'enfant (PPS).

Quelles aides votre enfant handicapé peut-il avoir pour aller à l'école ?

Pour en savoir plus sur le Projet personnalisé de scolarisation de l'enfant (PPS), cliquez [ici](#).

Le Plan personnalisé de compensation (PPC).

Le Plan Personnalisé de Compensation (PPC) peut contenir des propositions concernant des prestations, des orientations en établissements ou services, des préconisations ou conseils pour répondre à des besoins très divers (aides, aménagement de logement, scolarisation, insertion professionnelle, ...).

[Comment ça marche ?](#)

Cliquez [ici](#) et [ici](#).

La Carte mobilité inclusion (CMI).

Il y a trois Cartes mobilité inclusion (CMI) différentes :

- [Priorité.](#)
- [Invalidité.](#)
- [Stationnement.](#)

Comment ça marche ?

Cliquez [ici](#).

La retraite.

Questions réponses sur l'invalidité.

Cliquez [ici](#).

Pour toutes précisions par rapport à votre situation, contactez votre caisse de retraite.

Les mesures de protection juridique.

Zoom sur les mesures de tutelles et de curatelle : Aurélia DEO-CAMPO – Greffière au Tribunal d'Instance de Montpellier.

Cliquez [ici](#).

Pour tous conseils dans vos démarches, se référer à la [fiche pratique n° 4-a](#).

Sources.

Santé, Famille, Logement, Retraite, Solidarité, Autour de l'Emploi : retrouvez tous vos droits sociaux en un seul endroit. Mes droits sociaux, cliquez [ici](#).

L'information accessible et citoyenne : Cap'Acité, cliquez [ici](#).